

RECHERCHES

RÉFLEXIONS SUR LA PERTINENCE D'UNE THÉORIE DE L'HISTOIRE DES ÉCHANGES

par Georges DUPRÉ et Pierre-Philippe REY

La crise de la théorie économique aux États-Unis se manifeste, depuis quelques années, en un certain nombre de recherches critiques que les admirateurs européens de cette théorie ne suivent qu'avec un retard important. Certaines de ces recherches contestent l'application de la théorie économique à la société capitaliste développée elle-même : c'est le cas, parmi les plus marquants, des ouvrages de Koopmans, Hicks, Schaeffler et plus récemment Dorfman. D'autres soulignent l'inadéquation de l'appareil théorique marginaliste, néo-libéral... à toutes les sociétés où « l'économie de marché » ne tient, ou ne tenait pas, une place dominante : tel est l'objet des travaux de Polanyi et Arensberg, Bohannan et Dalton...

Le rapprochement que nous effectuons entre ces deux types de recherches a une source historique précise : c'est en partant de la critique de l'économie libérale appliquée à la société américaine que K. Polanyi a élaboré sa *substantive view* et s'est fait l'initiateur d'un courant de rénovation de l'anthropologie économique.

Cependant, Koopmans ne peut se dégager du schéma traditionnel de Robinson dans son île (tout en le traitant avec plus d'humour que ses prédécesseurs), où l'on voit Robinson le consommateur acheter avec les revenus de son travail les produits que lui fournit Robinson le producteur, chacun des deux cherchant un optimum de Pareto qui permette à l'équilibre de s'instaurer. De même Polanyi, et Bohannan à sa suite, ne peuvent concevoir les typologies leur permettant de classer les systèmes économiques autrement qu'à travers les formes de l'échange : « marché », « prestation-redistribution », « réciprocité ».

En France, si cette critique interne de l'économie libérale ne tente guère des chercheurs noyés dans leur appareil mathématique ou des praticiens englués dans les schémas technocratiques, par contre elle est utilisée de l'extérieur par des chercheurs marxistes. Le présent travail est le fait de chercheurs de terrain ; il a été conçu à Brazzaville en juin 1967, au cours d'une enquête, et en vue d'éclaircir certains problèmes posés par cette enquête. La nécessité de ce stade critique et théorique de la recherche s'est imposée par deux chemins convergents :

— d'une part, dès les premiers travaux de terrains, la problématique de l'anthropologie économique s'est révélée impuissante

- à poser les vrais problèmes, entraînée qu'elle était vers le passé par sa propre pesanteur ;
- d'autre part, la problématique de Marx pour aborder la société capitaliste, dont l'approche est facilitée depuis quelques années par les travaux de Louis Althusser, permettait de poser ces problèmes, notamment ceux qui nous intéressent au premier chef : l'articulation du mode de production capitaliste et des modes de production « traditionnels » pour élucider le présent et le devenir économique et politique de l'Afrique.

Notre travail se ressent de ce double cheminement : il contient d'une part la critique de l'approche de Bohannan et de celle de Polanyi qui la fonde ; il entend montrer que ces démarches sont impossibles, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent réaliser leur projet ; il propose ensuite une autre démarche, dont la nécessité ne découle pas logiquement de la critique qui la précède, mais qui tente de réaliser le projet de *substantive view* de Polanyi : placer tous les systèmes économiques et sociaux sur un véritable pied d'égalité et penser leur articulation.

Pour ce faire, l'échange doit être remis à sa véritable place, ce qui suppose qu'on sache comment déterminer cette place : tel sera l'objet de la deuxième partie de notre travail aussi bien en ce qui concerne le « système lignager » que l'articulation de ce système avec d'autres, notamment le système capitaliste.

Ainsi la théorie de l'histoire des échanges, que cherchent en fait à établir Bohannan et Dalton aussi bien que Polanyi et Arensberg, doit trouver sa place au sein d'une théorie de la reproduction (simple ou élargie) des formations économiques et sociales et de l'articulation des formations sociales différentes. C'est-à-dire, pour reprendre les termes de E. Balibar (*Lire le Capital*, t. II), de leur « dynamique » et de leur « diachronie ».

A) Une théorie idéaliste

I. — *L'introduction à Markets in Africa : une typologie impossible.*

Le texte de Bohannan et Dalton commence ainsi : « To study markets in Africa, it is necessary that the distinction between the institution of the market place and the principle of market exchange be pointed up clearly. »

Cette distinction a une fonction critique par rapport à diverses théories antérieures : tout en affirmant la présence de faits proprement économiques dans les sociétés africaines, opposer aux tenants d'une simple projection de l'économie libérale sur ces sociétés l'existence d'un objet concret, la place du marché, qui évoque le principe de marché sans pouvoir être expliqué par lui.

Mais cette distinction n'est pas pertinente : l'un des termes suggère des cris, des couleurs, des odeurs ; l'autre renvoie à des équations ; le second se donne pour un concept mais pas le premier.

Si cette distinction a un sens cependant, c'est parce que la notion de place du marché sert à jalonner le lieu de problèmes non résolus : en suggérant à la fois une parenté et une différence avec le principe de marché, elle nous incite à construire des concepts de même niveau mais autres que le principe de marché — posé au départ comme concept universellement admis de l'économie

THÉORIE DES ÉCHANGES

capitaliste. Ces concepts une fois construits, on pourrait alors opposer d'égal à égal, dans une typologie, les sociétés africaines régies par eux et celles régies par le principe de marché. On attend donc que la suite du texte propose une problématique permettant d'aborder la construction de ces concepts et on attendrait également une conclusion à l'ouvrage qui fasse le point de la progression enregistrée dans cette construction. Or, dès le bas de la première page, on nous impose — « a threefold arrangement has proved convenient » — une typologie à trois termes : les sociétés sans marché, les sociétés à marché dit « périphérique » et les sociétés obéissant au principe de marché. Il est clair que si la différence entre le troisième type de société et les deux autres est bien définie puisqu'elle repose sur un concept déjà admis (le principe de marché), par contre la différence entre les deux premiers types saute beaucoup moins aux yeux puisqu'elle dépend de la présence ou de l'absence de ce marché dit périphérique dont, comme le nom l'indique, le rôle ne doit pas être primordial dans la société. Nous avons donc l'impression que la présence de ce marché, bien qu'il soit périphérique, est l'indice de quelque chose de plus fondamental qui permet de distinguer radicalement les sociétés où il apparaît de celles où il n'apparaît pas. Nous allons nous efforcer de découvrir le ressort de cette typologie.

La suite de l'introduction essaie de placer sur le même plan les trois « types » de sociétés proposés mais en fait son véritable objet est le deuxième type (société à marché périphérique) et c'est donc sur les passages consacrés à cet objet que nous centrons notre lecture.

Cette lecture permet de faire deux remarques : la première, c'est que chaque fois qu'il est question des sociétés à marché « périphérique », le texte attire toujours notre attention sur la place du marché elle-même — la deuxième, c'est que tant que notre attention reste braquée sur la place du marché, le plan de l'article est absolument incompréhensible.

La première remarque se fait sans difficulté : que ce soit page 2 (au § 2 ou au § 4) ou page 7 où la description des sociétés à marché périphérique commence par « societies with peripheral markets differ from societies without markets in that the market place is present, but not necessarily in the sense that the market is more wide-spread » ou pages 15-19, où un très long développement est consacré aux aspects non économiques des places de marché (ce développement reprend l'essentiel des apports des 28 textes présentés dans la suite de l'ouvrage en ce qui concerne les places de marché).

La deuxième est d'abord imprécise ; on ne voit pas comment les différents paragraphes sont reliés entre eux, on se demande quel but poursuivent les auteurs. Pourquoi terminer cet article sur un long paragraphe (p. 19-24) consacré à l'impact occidental sur les sociétés africaines ? Pourquoi insister notamment dans ce paragraphe sur les structures de transition au cours de la pénétration dans l'économie de marché ? Pourquoi, sinon parce que tout l'article, donc tout le livre, sont conçus comme devant apporter des réponses essentielles à ces questions et même parce que tout l'article et tout le livre ne sont écrits que pour poser ces questions et commencer à y répondre ? S'il en est ainsi, le principe sous-jacent à la typologie proposée s'éclaire : il ne s'agit pas de trois types de sociétés posés sur le même plan mais de deux types extrêmes et d'un type de « transition ».

Nous verrons ultérieurement comment est pensée cette transition. A ce stade de compréhension, c'est-à-dire tant que nous n'avons pas détaché les yeux de la place du marché pour regarder ce qui se tient derrière, la progression de l'analyse nous échappe : pourquoi insister sur cette notion de place du marché pour constater en conclusion (p. 26) que lorsque le principe de marché se développe le lieu de marché se dilue ? Pour constater également que le développement du principe de marché n'a pas lieu en général à partir de la place du marché mais à partir d'autres endroits (p. 26) ou par des moyens extra-

GEORGES DUPRÉ ET PIERRE-PHILIPPE REY

économiques (p. 22) ? Pourquoi avoir consacré de longs développements au rôle politique ou religieux de la place du marché pour constater simplement que ces aspects tendent à disparaître avec la croissance de l'autonomie de l'économie par rapport au politique ou au religieux, autonomie caractéristique des systèmes soumis au principe de marché ?

Characteristics of the Market in three types of Economy

	Marketless Economies	Economies with Peripheral Markets	Economies in which the Market Principle is Dominant
Major Source of Subsistence Livelihood	Self - production and use ; reciprocity ; redistribution	Self - production and use ; reciprocity ; redistribution	Production for sale ; factor resources for sale ; marketing and trading as occupations
Price Formation for Goods and Services Changing Hands	Equivalency ratios gift exchange	Supply and demand forces qualified by idiosyncratic social influences and controls ; absence of factor markets	Supply and demand forces ; market principle transacts factor ingredients as well as outputs
Market Price as Integrating Mechanism for Allocation of Resources, Incomes ; Outputs	Absent	Absent	Present
Money and Money Uses	Standard Payment (special purpose moneys) moneyless transactions	Standard (special Payment purpose moneys) moneyless transactions	Exchange (one standard all-purpose Payment money)
External Trade	Gift Trade ; Administered trade	Market place exchange ; Gift trade ; Administered trade	Market trade

Cessons donc de regarder ce qu'on veut nous faire voir. Les auteurs eux-mêmes vont nous aider dans cette tâche : ils résument en effet leur typologie dans un tableau (p. 2-16) qui, c'est son rôle, met toutes les caractéristiques sur le même plan, ce qui nous permet de faire un pas dans la direction où nous voulons aller.

Une première remarque s'impose à la lecture de ce tableau : alors que

THÉORIE DES ÉCHANGES

l'ensemble 1^{re} et 2^e colonnes n'a aucun point commun avec la 3^e colonne, par contre la 1^{re} et la 2^e colonne ne diffèrent qu'en 2 lignes sur 5 :

- la dernière où dans la 2^e colonne est ajouté, par rapport à la première, l'échange sur la place du marché : c'est là-dessus qu'a été attirée notre attention jusqu'à présent ;
- la deuxième ligne où est introduite la notion d'offre et de demande. En comparant le destin de ces deux divergences lors du passage à la 3^e colonne, on peut faire une autre remarque : alors que la place du marché a de nouveau disparu dans la 3^e colonne, le principe de l'offre et de la demande s'est tellement étendu qu'il remplit les 5 lignes de la 3^e colonne ; l'affaire est donc claire : la place du marché apparue dans la 2^e colonne et de nouveau disparue dans la 3^e colonne n'est là que comme le signe d'autre chose : la présence timide dans la 2^e colonne mais destinée à devenir envahissante, du principe de l'offre et de la demande. D'ailleurs si l'on relit maintenant le texte en remontant vers le début, on trouve d'autres signes de ce renversement. En bas de la page 7, après le chapeau consacré à la place du marché, on nous dit : « Two aspects of peripheral markets, of special interest to economists, concern the process of price formation and the role of market made prices in the overall economy » ; suit une page de développement sur l'offre et la demande respectivement dans une économie à marché « périphérique » et dans une économie « dominée par le principe de marché ». En remontant plus haut encore, page 2, on trouve à la fin du § 3, consacré à la société « dominée par le principe de marché » : « it is in such societies that the price mechanism functions as an integrative device to allocate resources incomes and outputs », ce qui laisse bien entendre que ledit mécanisme des prix, s'il ne joue pas ce rôle dans les sociétés précédentes, y a cependant déjà fait son apparition ; remarquons que cette constatation, qu'on peut déduire du mode d'expression employé au § 3, n'est pas faite explicitement au § 2 consacré à la société « à marché périphérique ».

Le plan de cette introduction s'éclaircit maintenant : peu importe que la place du marché se dilue dans le 3^e type de société si c'est parce que le principe qui se cachait derrière elle, la présence de l'offre et de la demande, a envahi l'ensemble de la société. Quant aux aspects politiques et religieux des marchés, ils représentent une étape nécessaire de la subordination des aspects politiques et religieux des anciens échanges à l'offre et à la demande. Remarquons que cette subordination est parfois donnée comme inconsciente chez les participants : « some markets are not regarded as primarily « economic » institutions by the people » (p. 18) et que les forces de l'offre et de la demande déjà à l'œuvre dans les profondeurs n'apparaissent pas encore dans toute leur pureté : « supply and demand forces qualified by idiosyncratic social influences and controls » (tableau, p. 16). Cette subordination des phénomènes religieux et politiques à l'offre et la demande précède logiquement leur rejet ultérieur loin de la sphère de l'économique, caractéristique des sociétés occidentales ou occidentalisées, du moins dans l'interprétation des économistes marginalistes, libéraux, etc.

Dans ces conditions, on comprend le rôle stratégique joué par la place du marché dans l'analyse et qu'il soit nécessaire de lui consacrer un livre : elle est le lieu où est saisi dans sa première apparition ce principe de l'offre et de la demande qui, au stade ultérieur, pénétrera la société tout entière.

Cependant, on peut se demander quelle est la nature de cette présence de l'offre et de la demande dans les sociétés à « marchés périphériques » et quelle est la nature de son développement. On peut se demander aussi pourquoi les auteurs n'ont pas mis en évidence eux-mêmes le principe de leur progression.

Or si l'offre et la demande sont, comme le marché, périphériques par rapport au fonctionnement de la société, ils sont également périphériques par rapport à sa transformation ; les auteurs eux-mêmes nous signalent, comme nous

l'avons vu, que l'économie de marché se développe en dehors de la place du marché et que son développement repose sur une intervention politique directe — par la contrainte — du colonisateur plutôt que sur le dynamisme propre du principe de l'offre et de la demande. Dès lors, la relation entre les systèmes à marché « périphérique » et les systèmes soumis au « principe de marché » ne peut pas être pensée sur le mode de l'efficace. La présence initiale du principe de l'offre et de la demande n'a rien à voir avec son développement ultérieur. Bref l'offre et la demande ne sont pas présentes en tant que mécanisme mais en tant qu'essence et c'est le développement d'une essence, comme en philosophie idéaliste, que l'article nous propose.

Cependant, alors que Polanyi découvre à Aristote, sous les apparences d'échanges déterminés par des influences et des contrôles sociaux, l'essence de l'économie libérale appelée à se développer ultérieurement, nous avons vu que Bohannan et Dalton répugnent à suivre clairement cette voie. En somme leur article se présente comme un acte manqué.

Nous nous demandions pourquoi la typologie proposée n'était pas précédée d'une problématique qui la justifierait et pourquoi l'introduction n'avait pas pour pendant une conclusion qui ferait le point de la progression enregistrée au cours du livre ? En fait cela n'aurait été possible que si la problématique envisagée au début avait été adéquate, c'est-à-dire si elle avait posé la question du procès de transformation. Mais la problématique idéaliste ne pouvait être que décomposée par une tentative d'application ; c'est pourquoi, au lieu d'une introduction et d'une conclusion nous ne trouvons que deux introductions superposées :

- l'introduction idéaliste et cohérente que nous avons lue en filigrane ;
- l'introduction effective et apparemment sans principe qui résulte de sa mise à l'épreuve des faits.

Nous considérons cet échec de Bohannan et Dalton comme un progrès par rapport aux réussites antérieures des théories libérales appliquées aux économies non capitalistes. Le progrès n'a été possible qu'à deux conditions :

- d'abord, l'information sur la période étudiée (époque coloniale) était suffisante pour que soient connus en détail non seulement un état initial et un état final de la structure (l'économie précoloniale et l'économie actuelle de l'Afrique), mais encore les conditions dans lesquelles on était passé de l'un de ces états à l'autre ;
- ensuite, l'honnêteté intellectuelle des auteurs était suffisante pour qu'ils ne fassent pas abstraction du procès connu de cette mutation pour le remplacer par un procès inventé correspondant mieux à leur problématique idéaliste.

Cette honnêteté n'est pas si répandue qu'on pourrait le croire ; notamment l'ensemble de la littérature technocratique consacrée à l'Afrique au titre de l'aide multilatérale aussi bien que bilatérale repose sur une dichotomie dans la présentation de l'histoire de la colonisation :

- d'une part, les excès regrettables, système policier, travail forcé, massacres ;
- d'autre part, les effets positifs : développement des échanges, naissance d'une bourgeoisie locale, introduction de l'*American way of life* dans cette partie de la population...

Une telle vision historique cohabite très facilement avec une problématique idéaliste qui admet que le principe de marché s'est développé par ses propres forces, indépendamment de toute intervention sur une autre structure que celle de l'échange (1) ; par contre elle s'accommode moins facilement d'un compte

(1) Il n'est pas exclu d'ailleurs qu'on puisse plus ou moins éliminer, dans un deuxième stade, le souvenir même des faits « regrettables » : d'une part, par le camouflage ou la destruction des archives compromettantes, d'autre part,

THÉORIE DES ÉCHANGES

rendu scrupuleux des faits qui ne cache pas que le fameux « principe de marché » ne s'est développé que par l'intervention violente du colonisateur contre le mode de production antérieur ; car il apparaît alors qu'il ne pouvait en être autrement et que par conséquent les aspects « positifs » et les aspects « regrettables » de la colonisation n'ont pas été liés par hasard mais par nécessité. Mais une analyse de ce type continue à provoquer le même scandale que la description de l'accumulation primitive du capital par Marx et pour les mêmes raisons ; c'est pourquoi l'anthropologie américaine, comme la théorie économique américaine (cf. Koopmans), est prête à critiquer son ancienne problématique mais non à en proposer une nouvelle, du moins pas encore.

II. — Genèse de cette typologie

La notion de marché-lieu, centrale dans la problématique de Bohannan, apparaît chez Polanyi comme le produit d'une recherche théorique visant à comprendre en elles-mêmes les économies autres que l'économie libérale. Le marché-lieu que Bohannan a utilisé comme terme clé dans sa classification des économies n'est chez Polanyi que l'aboutissement logique d'un projet dérouté à ses débuts puisqu'il n'a pas réussi à échapper à une référence à l'économie marchande. Aussi ne rencontrons-nous pas chez lui de tentatives pour camoufler des contradictions internes ; au contraire, la déviation apparaît chez Polanyi dans toute sa clarté.

Pour la mettre en évidence avec toutes ses conséquences, examinons les deux principaux textes de K. Polanyi dans l'ouvrage collectif : *Trade and market in the Early Empire*, en commençant par celui où il est censé faire la théorie des économies (1).

Au début de cet article, K. Polanyi entend se démarquer de ses devanciers qui, pour l'étude des économies des sociétés archaïques, projetaient les définitions et les concepts élaborés dans le cadre de l'économie libérale. Il rejette une définition formelle de l'économie, application de la logique de l'action rationnelle à l'économie de marché, comme impropre à la description du fonctionnement des économies autres. En même temps, il propose d'adopter un autre point de vue pour l'étude de ces économies : le point de vue substantif. De ce point de vue, l'économie est définie comme un procès institué (*instituted process*), c'est-à-dire un ensemble de mouvements de biens et de services dans le cadre d'institutions propres à chaque société.

Il arrive à une conception extrêmement compréhensive des économies archaïques : « The human economy, then, is embedded in institutions, economic and non economic. The inclusion of the economic is vital. For religion or government may be as important for the structure and functioning of the economy as monetary institutions or the availability of tools and machines themselves that lighten the toil of labor » (p. 250). Cette affirmation concerne à la fois les économies de type occidental et celles qui n'appartiennent pas à ce type. Elle

par le discrédit jeté sur ceux qui ont pu autrefois les consulter, qu'on cherche volontiers à faire passer pour des fanatiques aveugles de l'anticolonialisme ; il faut tenir compte aussi de l'autocensure des chercheurs eux-mêmes qui évitent ces problèmes, d'un côté pour ne pas subir l'opprobre publique ; ensuite parce que, prisonniers de problématiques du type Bohannan, ils ne savent comment faire entrer ces faits dans leurs schémas. S'il en était ainsi, il deviendrait possible de laisser croire que le système marchand s'est développé en Afrique par sa propre dynamique interne, comme les prédécesseurs de Marx laissaient entendre que les premiers capitalistes s'étaient enrichis par leur propre travail. Déjà toute une littérature ne se prive pas de le faire.

(1) POLANYI (K.), ARENSBERG (M.), et HARRY (W.), *Trade and Market in the Early Empires*, The Free Press, Glencoe, Illinois, Pearson editors, 1967, 382 p. L'article auquel nous nous référons est : « The Economy as Instituted Process », p. 243-270.

devrait permettre, si elle est vraiment opératoire, de définir un champ théorique unique dans lequel pourrait être élaborée une problématique commune à toutes les économies. Lorsqu'on examine la suite du chapitre pour savoir si une telle conception, par ses développements, répond à cette attente, force est de reconnaître qu'il n'en est rien, que loin d'introduire l'unité théorique qu'on était en droit d'espérer, elle ne fait que reprendre l'opposition entre les économies marchandes et non marchandes.

Une remarque préliminaire s'impose : l'économie de marché peut fort bien se passer, pour être étudiée, de la définition substantive : « As long as the economy was controlled by such a system (system of price making-market), the formal and the substantive meanings would in practice coincide » (p. 244). Dès ce moment-là nous sommes fixés : la définition substantive de l'économie n'amorce pas la remise en question du système de marché pour constituer une problématique générale. C'est simplement une définition didactique dont l'ambiguïté se révèle tout de suite : d'une part, elle est la seule à pouvoir « coiffer » toutes les économies ; d'autre part, elle n'est pas nécessaire à la compréhension de l'économie de marché qui s'analyse beaucoup plus commodément de façon formelle. Sous l'apparence unificatrice de la *substantive view of economy* la dualité demeure entière puisque l'économie de marché continue à être opposée aux autres économies. C'est sur le schéma de cette opposition qu'est bâti le reste de l'article. Le seul lien entre les économies marchandes et non marchandes est constitué par leurs différences et leurs oppositions. En effet, après avoir consacré un paragraphe à la réciprocité, à la redistribution et à l'échange marchand comme trois modes d'intégration possibles des économies, l'article continue par une description des éléments des économies : les formes du commerce, les éléments du marché et les usages de la monnaie. Cette description prend la forme d'une comparaison entre la place de ces éléments dans le système marchand et dans les systèmes à base de réciprocité et de redistribution, comparaison qui prend comme base de référence le système du marché, car c'est là que l'on trouve intégrés de façon homogène et autonome des éléments qui par ailleurs se présentent sous le signe et du singulier et du disparate et de l'inarticulé. Ainsi, marché, monnaie et commerce, intégrés dans un cas par le mécanisme de l'offre et de la demande, sont dans l'autre isolés et indépendants. La monnaie à usage universel est opposée à des monnaies multiples à usages singuliers, des prix fluctuants et régulateurs à des équivalences fixes..., etc. Pour résumer : à l'issue de la description des éléments de l'économie, deux ensembles se trouvent implicitement constitués : celui de l'économie marchande et celui des économies à base de réciprocité et de redistribution.

Ainsi se trouve consacré l'échec de la *substantive view* ; l'importance accordée au non-économique n'est demeurée qu'une pétition de principe puisque le non-marché est examiné selon les critères du marché.

Nous allons voir quelles sont les implications de l'échec de Polanyi et notamment quels rapports historiques seront désormais nécessaires entre les économies marchandes et les économies non marchandes.

Polanyi prend soin de préciser que ces trois formes d'intégration, par la réciprocité, la redistribution et le marché, ne constituent pas les étapes d'un schéma évolutionniste : « In any case, forms of integration do not represent stages of development » (p. 256). Ceci ne nous étonne guère, car un schéma évolutionniste suppose préalablement à une théorie des passages d'une étape à l'autre (objet le plus complexe), une théorie des structures de chacune des sociétés prise isolément (objet le plus simple), ce qui n'existe pas chez Polanyi. Il se place donc à un niveau infra-évolutionniste.

Comment doit se faire alors le passage des économies non marchandes à l'économie marchande ? Dans sa description des éléments de l'économie, Polanyi se réfère en dernier ressort, pour l'analyse des économies fondées sur

THÉORIE DES ÉCHANGES

la redistribution et la réciprocité, à une cohérence qui leur est extérieure, quoi qu'en dise le postulat de l'économie enchâssée dans le non-économique : c'est celle du système de marché intégré par le jeu de l'offre et de la demande.

Pour mettre en évidence la forme de passage, il faut alors essayer de trouver dans le système non marchand un début de cohérence qui, touchant un élément de l'économie, soit susceptible de s'irradier d'elle-même, par sa propre vertu, à l'ensemble du système et de le transformer avec le temps en un système marchand.

Plusieurs passages sont, de ce point de vue, significatifs ; ainsi page 255 : « Higgling-haggling has been rightly recognized as being of the *essence* of bargaining behavior » ; page 268 : « ... ancient Greece auction ranked amongst the *precursor* of markets proper. » Et plus bas, dans la même page : « changing or fluctuating prices of a competitive character are a comparatively recent development and their *emergence* forms one of the main interest of the economic history of the antiquity. » Les termes : *essence*, *precursor*, *emergence* soulignés par nous impliquent, avec un certain type de naissance de l'économie de marché à partir de systèmes non marchands, une certaine attitude corrélative de l'historien. Le rôle de l'historien économique consiste à scruter les économies non marchandes pour y déceler les germes du système de marché, en un mot pour saisir l'essence du système de marché lorsqu'elle fait localement irruption.

L'examen de l'économie de la Grèce d'Aristote, objet d'un autre article de K. Polanyi, va nous permettre de voir comment il répond aux deux questions qu'il juge fondamentales pour l'historien économique : « When and how did trade become linked with markets ? At what time and place do we meet the general result known as market trade ? » (p. 263). La structure de l'analyse que fait Polanyi de l'évolution de la société grecque est exemplaire des rapports du marché et du non-marché. La naissance du système de marché conçue comme une irruption dans des économies non marchandes oblige l'analyse des faits historiques à changer de registre au moment du passage et à présenter elle aussi une discontinuité.

Toute la première partie de l'article (1) est consacrée à exposer l'anthropologie économique et politique d'Aristote. L'économie est réellement décrite comme enchâssée dans le non-économique, ici le politique, et y trouvant sa propre cohérence. A partir du moment où apparaissent les germes du marché, l'analyse qui avait prévalu jusque-là cède la place à une analyse selon les principes de l'économie libérale.

Pour Aristote, les échanges « naturels » sont ceux qui, au sein des communautés, la cité ou l'*oikos*, permettent une répartition équitable des ressources de façon à ce que chaque communauté assure sa subsistance jusqu'à suffisance et jamais au-delà. Le taux d'échange pour deux produits donnés était fixé et dépendait du statut des échangeurs.

Les échanges avec bénéfices étaient peu importants, et ceux qui les pratiquaient, les *kapelos*, étaient doublement exclus de la société ; statutairement, puisqu'ils n'avaient pas droit de cité et ne participaient pas au jeu de la réciprocité, privilège exclusif des citoyens chefs des *oikos*, et physiquement, puisque leur activité s'exerçait sur l'Agora, primitivement construite hors de la cité. Leurs petits bénéfices étaient chichement réalisés par la vente de produits vivriers et de nourriture préparée.

Au IV^e siècle, l'introduction de troupes mercenaires pour les expéditions guerrières ainsi que l'allongement de ces expéditions en rapport avec la soumission des cités voisines posèrent aux armées en campagne des problèmes d'approvisionnement. A ce moment-là des marchés vivriers furent créés

(1) *Trade and Market in the Early Empires*, chap. V, p. 64-94 : « Aristotle discovers the Economy ».

dans les cités alliées. La monnaie versée sur ces marchés par les soldats leur était rendue à leur retour lorsqu'ils vendaient leur butin. Le cas du général Timothée, en 364 (p. 86), est révélateur de ce rôle transitoire de la monnaie, puisqu'il put payer des produits vivriers en pièces de cuivre au lieu des pièces d'argent habituelles, en donnant l'assurance que ces pièces seraient acceptées au retour, pour l'achat du butin. Ces marchés étaient temporaires et disparaissaient à la fin de la campagne militaire.

Le fait que certains citoyens, à l'occasion des marchés vivriers, aient pu réaliser des bénéfices, apparaissait à Aristote comme contraire à l'ordre du politique. Et cette nouvelle manière d'échanger devait selon lui être rejetée de la cité, tout comme en étaient rejetés les marchands de détail de l'Agora.

Ce rapprochement effectué par Aristote est analysé par K. Polanyi comme judicieux bien que, selon lui, Aristote n'ait pas vu que la parenté entre ces deux sortes d'échanges était établie par le mécanisme de l'offre et de la demande. Est-ce à dire que le mécanisme de l'offre et de la demande existait au temps d'Aristote ? La réponse donnée à cette question par K. Polanyi montre clairement comment il conçoit son apparition :

1° Le mécanisme de l'offre et de la demande n'existait pas en tant que tel au temps d'Aristote : « The distribution of food in the market allowed as yet but scant room to the play of that mechanism ; and long-distance trade was directed not by individual competition, but by institutional factors. Nor were either local markets or long-distance trade conspicuous for the fluctuation of prices » ;

2° Selon K. Polanyi, le mécanisme de l'offre et de la demande ne fut réalisé que plus tard, au III^e siècle : « Not before the third century B.C. was the working of supply-demand price mechanism in international trade noticeable. This happened in regard to grain, and later, to slaves, in the open port of Delos » ;

3° Mais cependant dans l'introduction du mécanisme de l'offre et de la demande, Athènes fait figure de précurseur : « The Athenian agora preceded therefore by some two centuries the setting up of a market in the Aegean which could be said to embody a market mechanism ».

Donc, la liaison qui n'a pas été faite par Aristote et que K. Polanyi établit entre les petits détaillants de l'Agora et le commerce à longue distance tient uniquement à ce que les deux formes contiennent de façon latente le mécanisme du marché. Au temps d'Aristote, ce mécanisme n'apparaît que furtivement, sous la forme de son essence saisie à travers le marché-lieu. Cette essence ne se réalisera, ne prendra corps (*to embody*), dans la réalité économique que deux siècles plus tard à Délos sans que l'on sache comment se fait le passage historique entre Athènes et Délos, si passage il y eut.

Le mode de passage par émergence des économies non marchandes à l'économie marchande est la conséquence d'une absence de théorie et son remplacement à titre palliatif par une idéologie idéaliste.

L'absence de théorie induit aussi un simplisme extrême des rapports entre les deux sortes de système, rapports qui peuvent être alors réduits à une dichotomie élémentaire : le marché et le non-marché, ou plus exactement le marché *ou* le non-marché puisque les rapports entre les deux termes ne peuvent être pensés que sur le mode de l'exclusion réciproque. En effet, à partir du moment où, dans une économie non marchande, l'essence du marché s'actualise dans un élément : le marché-lieu, elle envahit, tout en le détruisant, le système dans lequel elle s'est manifestée et le remplace par le système marchand.

Revenons au texte général de Polanyi (1) pour connaître la façon dont il explicite cette exclusion réciproque des deux types de systèmes, exclusion qui n'est en définitive que la conséquence logique de la genèse du marché conçue comme une émergence.

(1) Chap. « The Economy as Instituted Process », p. 243-270, *op. cit.*

THÉORIE DES ÉCHANGES

Polanyi, page 225, oppose les échanges à taux fixe des systèmes à base de redistribution et de réciprocité aux échanges à taux débattu du système de marché. Cette opposition est développée, non en terme de structures, mais de façon atomistique, par la médiation d'attributs psychosociologiques dont est gratifié chacun des termes. La solidarité des sociétés qui pratiquent les échanges à taux fixe est opposée à l'antagonisme, à l'individualisme et à la volonté de gain qui accompagne nécessairement les échanges à taux débattu. Pour compléter cette intrusion du psychosociologique, jusque-là étranger à l'analyse, Polanyi pose deux postulats : « No community intent on protecting the fount of solidarity between its members can allow latent hostility to develop around a matter as vital to animal existence and, therefore, capable of arousing as tense anxieties as food » (p. 255).

Ce qui revient à énoncer :

1° Les sociétés à redistribution et à réciprocité ne sauraient admettre en leur sein des antagonismes et des tensions ;

2° Ce qui est essentiel à l'économie de ces mêmes sociétés, c'est la satisfaction des besoins biologiques de base, c'est le domaine de la subsistance.

Grâce à ces postulats fonctionnalistes et à l'intervention du psychosociologique, le système explicatif de Polanyi trouve une cohérence apparente ; lorsque, dans une société non marchande, un certain domaine présente des possibilités de bénéfices et tout spécialement le domaine vivrier, comme ce fut le cas de l'Agora d'Athènes, l'antagonisme que tout bénéfice entraîne nécessairement avec lui apparaît comme la preuve même de l'irruption de l'essence de marché. De ce fait, le système de marché et les autres systèmes sont absolument incompatibles ; la seule coexistence qui puisse être réalisée est celle du marché, forme unique d'intégration accompagnée de transactions accessoires de redistribution et de réciprocité n'ayant aucun rôle intégrateur.

L'analyse d'Aristote et celle de Polanyi, malgré leur différence de point de vue — l'un la faisant en termes d'anthropologie économique et politique, l'autre en termes d'économie libérale — produisent des catégories qui se superposent. Ce qu'Aristote rejette comme non politique, Polanyi le reprend dans sa catégorie du marché.

Cette conception des rapports du marché et du non-marché a des conséquences extrêmement importantes pour le sujet qui nous intéresse, la pénétration de l'économie coloniale au sein des sociétés traditionnelles. Dans les analyses que l'on fait habituellement de ce contact, les thèmes de l'idéologie idéaliste sont largement utilisés. Un élément du système de marché suffit à imposer tout le système aux sociétés traditionnelles ; de ce fait, c'est tout un mode de compréhension remis en cause et aussi un mode d'analyse car, au moment de l'introduction du marché, l'analyse, qui jusque-là était de type anthropologique, cède la place aux principes de l'économie libérale.

Ce type d'analyse, induit par la conception du contact des économies pensé sur le mode de l'exclusion, a pour effet de renforcer cette conception puisqu'il est incapable d'appréhender des compromis, des coexistences entre les deux systèmes.

B) La place de l'échange

Nous avons montré, en critiquant P. Bohannon et G. Dalton, comment l'hypothèse d'un développement par contagion du « principe de marché » (hypothèse selon laquelle le marché, d'abord « périphérique », dominerait progressivement les sociétés préalablement sans marché) n'avait pu être sérieusement défendue par les auteurs ; cette hypothèse ne peut d'ailleurs certainement pas mieux expliquer le développement des échanges marchands et monétaires en Grèce

et nous pensons que les quelques indications données par Marx sur la dissolution du « mode de production antique » (1) et « le fait que la richesse monétaire ait pu conquérir la suprématie » (2) constituent des bases scientifiques bien plus solides.

Dans une perspective similaire nous décrirons successivement :

— La société lignagère, en mettant en évidence le fait que la place tenue par l'échange — de même que la place de l'échange dans la société capitaliste ou la place du politique dans la société grecque antique — s'explique par le rôle de l'échange dans la reproduction des conditions de la production, c'est-à-dire à un autre niveau que celui de l'échange lui-même.

— L'articulation de cette société lignagère et du mode de production capitaliste ; pour être menée à son terme, cette deuxième partie supposerait que soit exposée une théorie du système capitaliste symétrique de celle du système lignager : nous avons simplement donné le cadre d'une telle analyse et de l'analyse des deux derniers types d'articulations que nous avons distingués ; par contre, la description du premier type d'articulation n'exige pas une connaissance détaillée du mode de production capitaliste lui-même et nous l'avons développée plus longuement. Comme au sein de chaque système particulier, la place de l'échange dans l'articulation de ces systèmes sera justifiée par son rôle dans le procès de domination d'un système sur l'autre et ce rôle sera déterminé en dernière instance par le mode de production dominant.

I. — *La place de l'échange dans les sociétés lignagères et segmentaires*

1. *Le contrôle des échanges matrimoniaux par les aînés.* — Dans son « Essai d'interprétation des phénomènes économiques dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance » (3), C. Meillassoux s'est attaché à démontrer l'importance de l'échange entre les « aînés » des différents groupes lignagers et notamment l'importance des échanges matrimoniaux. Constatant que des biens produits essentiellement par les « cadets », dans le cadre de l'unité de production (le lignage reposant sur une parenté réelle ou fictive), sont contrôlés entièrement par les aînés, Cl. Meillassoux se pose (p. 44) les questions suivantes :

« 1° Sur quoi repose cette dépendance ?

« 2° Quelle est la part du fait économique dans l'établissement et le maintien de cette dépendance ? »

Il recense alors rapidement différentes réponses possibles à cette double question :

— la contrainte physique qui permet le maintien de la hiérarchie sociale dans les sociétés bureaucratiques ou féodales : or

(1) Formes antérieures à la production capitaliste in *Fondements de la critique de l'économie politique*, Editions Anthropos, t. I, p. 435-479.

(2) *Ibid.*, p. 470.

(3) *Cahiers d'études africaines*, 1960, n° IV.

THÉORIE DES ÉCHANGES

- les « anciens » ne disposent d'aucune force de police susceptible d'exercer cette contrainte ;
- les rapports de parenté : or « la parenté exprime les rapports sociaux qui fondent la cohésion sociale, mais elle ne la fonde pas elle-même » ;
 - le contrôle des moyens de production permet le contrôle du producteur par le non-producteur dans le système capitaliste, mais les moyens de production sont trop simples et trop accessibles pour permettre un tel contrôle dans les sociétés lignagères ;
 - le contrôle du savoir technique : mais les connaissances techniques sont accessibles en un temps relativement court et la sénescence fait disparaître cet acquis.

Ainsi aucun des mécanismes qui, dans d'autres systèmes sociaux, permettent le maintien des formes de dépendance, ne peut être utilisé par les aînés. Par contre ceux-ci se réservent le contrôle du savoir social (connaissance des généalogies, de l'histoire, des règles de mariage)... prolongé « dans des domaines artificiels (magie, divination, rites culturels...) ». Et surtout, ils se réservent le contrôle de l'accès aux femmes pour leurs cadets comme pour eux-mêmes, contrôle assuré par la détention des « biens de prestige » indispensables pour le mariage. Cette dernière arme aux mains des aînés a un caractère original par rapport aux armes précédemment envisagées : en effet, alors que toutes les autres étaient des *armes individuelles* de chaque aîné particulier au sein de son groupe particulier, celle-ci est une *arme collective*, de l'ensemble *des aînés des différents groupes lignagers*. C'est ce que Meillassoux exprime en écrivant (p. 51) « une alliance s'impose à une plus grande échelle entre les aînés de ces groupes voisins, pour préserver mutuellement leur autorité respective au sein de chacune de leurs communautés ». « Parmi tous les biens produits par la collectivité et remis en prestation aux aînés, *certaines ne seront jamais redistribués* mais gardés par-devers les aînés qui s'en serviront pour sanctionner l'accès aux femmes. » « L'aîné d'un groupe qui se prêterait à une telle transaction avec un individu n'ayant pas le statut requis pour s'y livrer affaiblirait l'autorité de son partenaire et la sienne en retour. Les anciens ont un intérêt solidaire à respecter l'ordre établi. »

Ainsi l'argument décisif permettant la domination des aînés sur les cadets est leur « solidarité » qui se manifeste en particulier dans l'échange matrimonial face aux groupes discontinus (et même antagonistes) de leurs cadets.

Mais d'où vient l'importance de ce contrôle des échanges matrimoniaux ? Comme le montre bien Meillassoux, il ne s'agit pas de la satisfaction des besoins sexuels des cadets, dans des sociétés où les relations entre hommes et femmes sont très faciles avant le mariage. Le contrôle des échanges matrimoniaux est un des moyens par lesquels l'ensemble des aînés s'assure le contrôle de la reproduction démographique des lignages ; la reproduction du rapport de dépendance des cadets par rapport aux aînés est assurée corré-

lativement : on peut en effet dire, en reprenant la formule de Marx (1), que pour se reproduire lui-même comme « individu objectif », c'est-à-dire comme cadet d'un lignage, le cadet doit suivre une progression continue dans la hiérarchie sociale qui lui permette d'arriver un jour à l'ainesse ; chez les Gouro de Côte-d'Ivoire, Meillassoux montre que le célibataire, même âgé, reste assimilé aux cadets les plus jeunes, c'est-à-dire situés le plus bas dans la hiérarchie sociale. En contrôlant les échanges matrimoniaux, les aînés peuvent ralentir ou arrêter pour un cadet donné cette progression, c'est-à-dire empêcher la reproduction de ce cadet comme « individu objectif ».

2. *Le contrôle de l'échange des hommes.* — Le contrôle des échanges matrimoniaux n'est pas la seule façon dont s'exerce le contrôle du groupe des aînés sur la reproduction démographique des lignages : il s'exerce également par le contrôle de l'échange des esclaves. Dans de nombreuses sociétés lignagères existe un mode de réintégration des esclaves ou des descendants d'esclaves dans le lignage au bout de quelques générations ; ainsi se crée une parenté fictive qui est soit présentée effectivement comme fictive, soit présentée comme réelle ; les anthropologues insistent sur cet aspect des choses qui vérifie la théorie suivant laquelle tout chef dans une société lignagère cherche à avoir le groupe de dépendance le plus étendu possible ; mais il y a un aspect symétrique à cette réinsertion de l'esclave : la possibilité pour l'aîné de réduire le cadet en esclavage en l'échangeant contre des biens de prestige fournis par un autre aîné.

Ces deux mécanismes symétriques et complémentaires sont présents dans les sociétés de l'ouest du Congo sur lesquelles portait notre enquête. L'aîné ne pouvait pas réduire en esclavage son cadet suivant son bon plaisir mais une telle menace déterminait cependant continuellement la conduite du cadet à l'égard de l'aîné ; en effet, en cas d'adultère, de vol, de sorcellerie... tout homme, aîné ou cadet, avait à fournir une amende en « biens de prestige » que seuls les aînés détenaient ; un cadet avait alors recours à son aîné et celui-ci ne fournissait les biens demandés que si le cadet avait habituellement à son égard une attitude de soumission ; en général, il ne les fournissait pas en cas de récidive ; l'un des « camarades d'échange » de l'aîné pouvait payer l'amende à sa place et emmener le cadet comme esclave. Corrélativement, bien que pendant toute la période de traite la tendance générale ait été de transférer les esclaves de camarade d'échange en camarade d'échange jusqu'à la côte, bon nombre de ces esclaves étaient cependant réinsérés comme cadets sociaux dans les lignages et il existe actuellement de nombreux lignages et même des clans entiers qui ne sont plus composés que de descendants d'esclaves, tous les descendants des *mfumu* (maîtres) étant morts. Il semble que les lignages où étaient réintégrés les esclaves aient été en général les lignages faibles démo-

(1) Cf. *Formes antérieures...*, op. cit.

graphiquement, si bien que l'ensemble des deux phénomènes : mise en esclavage des cadets, réinsertion des esclaves comme cadets fictifs, a pu jouer globalement comme une redistribution des hommes des lignages démographiquement forts vers les lignages démographiquement faibles.

Plus encore que par le contrôle des échanges matrimoniaux, les aînés contrôlaient ainsi la carrière des cadets dans la société.

3. *La reproduction des conditions de la production.* — Cette reproduction démographique apparaît comme la condition essentielle pour la reproduction des conditions de la production dans la société lignagère. Les autres conditions apparaissent secondaires par rapport à celle-ci : il en est ainsi de la propriété collective des outils, puisque ceux-ci sont en général très simples à reconstituer ; il en est ainsi également de la reproduction de la propriété de la terre et de la reproduction de l'unité lignagère (ou d'une unité plus vaste regroupant plusieurs lignages) comme unité libre et indépendante, alors que ces conditions apparaissent primordiales pour les « communes antiques » telles que les décrit Marx (1). Expliquons ce que nous entendons par là :

La terre du lignage n'est ni objet d'échange, ni objet de conquête ; par ailleurs les affrontements sont réglés entre groupes lignagers comme entre groupes plus vastes (regroupant plusieurs lignages) de telle façon que chacun des groupes continue à survivre après le conflit de façon indépendante. Il y a cependant des exceptions : lorsque les conflits opposent des groupes sans relations antérieures — c'est le cas par exemple des grandes migrations Fang ou Bakota dans la région Congo-Gabon — la terre peut être conquise et le groupe anéanti ou entièrement réduit en esclavage. Mais de tels conflits supposent l'absence de liens et excluent pour de longues années l'institution de l'échange réciproque entre ces groupes. Les conflits n'ont donc de telles fins que dans des cas exceptionnels ; en règle générale les conflits sont liés au premier type de reproduction envisagé, la reproduction démographique des lignages, et en particulier aux problèmes matrimoniaux. Le conflit, réglé et limité dans ses effets, a lieu entre des groupes dont les aînés sont liés par l'échange réciproque ou peuvent l'être. Ce que ce conflit permet d'acquérir, essentiellement des hommes et des femmes, c'est ce que l'échange réciproque entre les aînés permet également d'acquérir ; ce que l'échange entre les aînés ne permet pas d'acquérir, la terre, l'asservissement d'un groupe entier, la guerre ne permet pas de l'acquérir non plus : le conflit agit dans un champ déterminé extérieurement à lui par l'échange entre aînés. Le conflit apparaît comme le complément nécessaire de l'échange entre aînés : dans les sociétés lignagères, les aînés seuls peuvent transférer les hommes, les femmes, les biens de prestige et les biens dotaux ; l'hostilité permanente entre les groupes est une condition de ce privilège : seul l'aîné peut transgresser cette

(1) Cf. *Formes antérieures...*, op. cit.

hostilité ou plutôt la retourner, car l'échange entre aînés garde des formes fortement antagonistes.

Les sociétés lignagères telles que nous les entendons peuvent être opposées aussi bien aux hordes Nambikwara errant sur un territoire immense où elles pratiquent chasse et cueillette avec peu de chance de se heurter à une horde analogue, qu'aux « communes antiques » telles que les pense Marx, où un sol transformé profondément par l'agriculture, une division du travail à plus vaste échelle, une forte densité démographique font de la terre elle-même un objet de convoitise et des hommes dont la terre a été conquise, de « simples appendices organiques de cette terre ».

La comparaison des procès de reproduction dans la société antique telle que l'analyse Marx et dans la société lignagère permet bien de préciser ce qu'est le mode dominant de reproduction :

- ici, la reproduction des conditions de production est d'abord reproduction démographique du groupe de production (le lignage), alors que là elle est d'abord défense ou acquisition du sol, préservation de la liberté globale de la commune ou mise en esclavage de la commune vaincue ;
- ici, le procès par lequel cette reproduction s'accomplit est d'abord l'échange, alors que là, c'est d'abord la guerre.

Ainsi les conditions de la production expliquent pourquoi dans les sociétés lignagères l'échange entre lignages contrôlés par les aînés tient la première place : il est le mode dominant (l'un des modes dominés étant le conflit armé) suivant lequel s'accomplit le procès de reproduction des conditions de la production.

Le contrôle de ce procès par l'ensemble des aînés permet leur contrôle de la reproduction de chaque cadet de ce groupe comme cadet de ce groupe : à la reproduction démographique du groupe par acquisition de femmes correspond la menace pour le cadet d'être privé de femme ou d'en acquérir une avec retard ; à la reproduction par acquisition d'hommes correspond la menace pour le cadet d'être mis en esclavage. On peut donc dire que le contrôle de la reproduction des conditions techniques de la production (unité de travail démographiquement adaptée) assure la reproduction des rapports sociaux (dépendance des cadets par rapport aux aînés).

Il y a là une réponse claire à la double question que se posait Meillassoux à propos de la dépendance des cadets :

- « 1° Sur quoi repose cette dépendance ?
- « 2° Quelle est la part du fait économique dans l'établissement et le maintien de cette dépendance ? »

Ou du moins il y a là une réponse partielle, s'il s'agit bien comme nous le pensons d'une question relative au *mode* de dépendance et non pas à la dépendance d'un individu particulier : en effet c'est seulement le *maintien* (nous avons dit reproduction) de la dépendance qui est ainsi expliqué ; son *établissement* demanderait de tout autres développements mettant notamment en évidence les formes de passage à la société lignagère à partir d'une société

autre. La confusion de ces deux questions n'est pas sans danger.

La « part du fait économique » est déterminante, puisque c'est la reproduction des conditions de la production qui permet la reproduction de la dépendance ; mais ce fait économique n'est pas l'échange : c'est la production et il ne s'agit pas de biens d'abord mais d'hommes d'abord. Au contraire, l'échange, comme le montre le parallèle que nous avons établi avec la guerre, apparaît comme fait politique : nous verrons à propos de la « traite » les conséquences de cette appartenance directe de l'échange au politique.

4. *Fonction des biens de prestige.* — L'échange est d'abord échange d'hommes et de femmes et seulement de façon seconde échange de biens ; de façon seconde mais cependant nécessaire, car des échanges à grande échelle portant sur des hommes et des femmes, préservant à la fois l'hostilité des groupes et la continuité de leurs relations au niveau des aînés, ne sont pas concevables sans une circulation inverse de biens ; certes il existe des échanges directs homme contre homme, par exemple l'échange direct des dépendants (femmes et jeunes enfants) chez les Tiv du Nigeria décrits par P. Bohannan : mais cet échange direct n'a qu'un rôle complémentaire par rapport à un échange à bien plus grande échelle portant sur des « biens de prestige » ; les esclaves se trouvent dans cette dernière « sphère » où les biens s'échangent les uns contre les autres et éventuellement contre les dépendants dont la circulation se fait ordinairement dans la « sphère » d'échange direct.

Ceux de ces « biens de prestige » qui ne sont pas périssables et qui circulent sans être consommés (objets de cuivre, de fer, bracelets, colliers kula, couvertures de la côte nord-ouest des États-Unis, pagnes de raphia ou de coton...) ont tendance à s'accumuler puisqu'ils continuent à être produits et que la masse totale s'accroît ainsi sans cesse (on peut expliquer pour une part de cette façon l'accroissement de la dot en Afrique depuis que la monnaie a pris la suite des biens de prestige et tant que les sommes accumulées comme dots reçues ne sont pas utilisées à d'autres fins). Dans de nombreuses sociétés, le réajustement se fait périodiquement par destruction institutionnalisée ; ces destructions, inexplicables en termes de « rationalité » (c'est-à-dire du point de vue d'un sujet économique ou non économique, individuel ou collectif), sont la manifestation des limites que la structure de la reproduction impose à l'économie d'une telle société. La production de ces biens de prestige n'est pas toujours le fait des cadets directement mais parfois de groupes castés (forgerons, tisserands) ou des aînés eux-mêmes. Mais même dans ces cas-là, tout ou partie du travail supplémentaire socialement nécessaire pour fabriquer ces biens est le fait des cadets (ou de gens assimilés aux cadets, tels les esclaves réintégrés dans le lignage) qui doivent soit produire la nourriture fournie aux castes en échange de ces biens, soit faire des prestations de travail ou de biens de consommation à l'aîné occupé à organiser la production de biens de prestige. La fabrication de ces biens met souvent en jeu les techniques les plus

complexes connues par la société (forge, tissage) et les seules dont il soit possible de différer très longtemps l'apprentissage : les cadets ou les femmes peuvent être alors employés par les aînés qui possèdent ces techniques, comme c'est le cas pour la forge banzabi où les aînés organisent le travail et n'interviennent directement que dans sa phase finale.

Le fer, qu'il soit produit par la société elle-même ou importé, fait souvent partie des biens de prestige ; or le fer sert à fabriquer les biens de production (outils) : chez les Gouro de Côte-d'Ivoire, importateurs de fer, les outils de fer sont la propriété directe des aînés, alors que les outils de bois circulent très librement dans le lignage et même d'un lignage à l'autre ; le contrôle politique qu'exercent les aînés par l'échange réciproque sur la reproduction des conditions de la production est donc redoublé au niveau de chaque lignage par un contrôle direct des moyens de production. Chez les Banzabi du Congo qui, eux, sont producteurs de fer, ce redoublement est plus net encore ; la hiérarchie des biens de prestige recouvre exactement la hiérarchie des biens de production :

- au sommet se trouvent le marteau et l'enclume du forgeron, biens de production des biens de production ;
- au milieu se trouvait autrefois la hache et maintenant la machette importée, biens de production masculins de l'agriculture ;
- à la base, enfin, se trouvent de simples biens de consommation comme les pagnes de raphia.

Dans ces deux exemples, cependant, c'est le contrôle politique de la reproduction qui fonde le contrôle économique des moyens de production et non le contraire ; mais seule une théorie générale des sociétés lignagères permet d'affirmer qu'il en est bien ainsi, la considération d'un cas isolé ne permettant pas de conclure.

Même si les aînés ne se différencient de leurs dépendants par aucune consommation particulière, ils disposent collectivement, sous la forme de « biens de prestige », d'un surproduit dû, directement ou indirectement, à un surtravail des cadets et des femmes et ils utilisent ce surproduit pour contrôler la reproduction des groupes lignagers et, corrélativement, la reproduction de la dépendance de ces groupes à leur égard.

5. *Y a-t-il exploitation ?* — Peut-on parler, dans ces conditions, d'exploitation des cadets par les aînés ? C. Meillassoux lui-même le nie explicitement dans les termes suivants (1) : « Bien que représentant une somme de travail relativement élevée, le caractère somptuaire de ces trésors [les biens de prestige] est encore peu accusé... la destination précise de ces biens restreint leur usage et ne permet guère leur détournement à des fins personnelles », et il en conclut que c'est seulement au contact de l'économie marchande que les aînés se trouvent en mesure de transformer l'organisation communautaire en un système d'exploitation.

Quelle est la définition du concept d'exploitation qui sous-tend

(1) Cf. *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, p. 334.

ce raisonnement ? C'est exactement celle que donne M. Godelier dans plusieurs articles et que nous citons telle qu'il l'a formulée dans les *Temps modernes* (1) : « L'exploitation commence lorsque l'appropriation du surplus est effectuée sans contrepartie. » Nous pensons, pour notre part, que cette définition est inapplicable (il n'y aurait d'exploitation dans aucune forme de société) et qu'elle ne constitue pas un énoncé scientifique.

Essayons en effet d'appliquer cette définition au système capitaliste : le fait de développer les forces productives est sans contestation possible une « contrepartie à l'appropriation du surplus » ; il n'y a donc exploitation que lorsque la classe bourgeoise dilapide le surplus sans assurer la reproduction élargie des conditions de production. On retombe sur une conception défendue par les économistes classiques et qui lave tous les régimes capitalistes connus du péché d'exploitation dès lors que l'on raisonne sur un intervalle de temps suffisant pour éliminer les effets momentanés des crises cycliques. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que cette définition de l'exploitation amène à une conception inverse de celle de Marx : elle suppose en effet que les capitalistes sont d'autant moins exploités qu'ils fournissent une contrepartie plus importante, c'est-à-dire qu'ils consacrent une plus grande part du surproduit au développement des forces productives et une moins grande part à leur consommation personnelle ; or pour Marx (2), c'est le contraire qui se produit. Lorsque les capitalistes consacrent une plus grande partie de la plus-value appropriée à la reproduction, l'exploitation de la force de travail n'en est pas diminuée mais accrue (tout syndicaliste sait cela également) : soit que les capitalistes aient ainsi la capacité d'exploiter plus intensément les forces de travail déjà à leur disposition, soit (dans le cas où le mode de production capitaliste n'a pas encore éliminé les modes de production précédents) qu'ils puissent en exploiter de nouvelles.

De plus, cette définition de l'exploitation n'est pas un énoncé scientifique ; M. Godelier poursuit en effet : « Et il est difficile de déterminer le point où la communauté commence d'être exploitée par ceux-là mêmes qui lui rendent des services. » Ce continuisme montre que l'auteur ne s'est pas placé au niveau adéquat pour définir son concept : le fait que le surproduit soit approprié sans contrepartie à un moment donné n'est qu'un effet extérieur d'une mutation dans le rapport de forces et n'enseigne rien sur le procès qui permet cette appropriation.

Ce que Marx entend par exploitation, on peut le retrouver sous une forme idéologique dès ses premières œuvres : le produit se retourne contre le producteur et accroît son asservissement.

Nous proposons la définition suivante de ce concept : il y a exploitation lorsque l'utilisation du surproduit par un groupe (ou un ensemble informel) qui n'a pas fourni le surtravail corres-

(1) Mai 1965, p. 2008.

(2) Cf. *Le Capital*, liv. I, t. II.

pondant reproduit les conditions d'une nouvelle extorsion de surtravail aux producteurs. Ainsi dans le système capitaliste, selon Marx, le prolétaire se retrouve à l'issue du procès de travail obligé de vendre une nouvelle fois sa force de travail que le capitaliste va exploiter (plus intensivement) grâce au surproduit qu'il s'est approprié au cours de ce procès de travail.

Dans la société lignagère, comme dans tous les modes de production non capitalistes, le procès qui permet la reproduction simultanée des conditions techniques et des conditions sociales de la production est distinct du procès de production lui-même ; nous avons suffisamment avancé notre analyse de ce procès pour affirmer qu'il y a exploitation des cadets par les aînés qui contrôlent ce procès de reproduction.

En ce qui concerne la société « en transition vers le socialisme », l'assertion de E. Preobrajensky, dans la première édition de *La nouvelle économique*, suivant laquelle la classe ouvrière doit dans cette phase exploiter la paysannerie, se réfère à la conception de l'exploitation dont il est ici question, comme cela ressort bien du reste de l'ouvrage. Cette assertion a été supprimée dans les éditions ultérieures, dont celle traduite en français par le C.N.R.S., pour des raisons tactiques et non pour des raisons théoriques. Le problème théorique est cependant plus complexe dans ce dernier cas puisque exploités et exploités relèvent de deux modes de production différents, articulés au sein d'une même formation sociale.

6. *Les aînés constituent-ils une classe sociale ?* — Le contrôle des aînés sur la production et notamment leur contrôle sur les moyens de production (terre, outils...) est faible et quand il existe, comme dans le cas des outils de fer, il apparaît comme la conséquence du contrôle exercé par ces aînés sur le procès de *reproduction*. Ce contrôle de la reproduction est une « fonction de classe » ; mais le support de cette fonction n'a pas d'existence effective en dehors de cette fonction elle-même, du moins dans les sociétés proprement lignagères. Cependant, les sociétés de l'ouest du Congo sur lesquelles portait notre enquête nous ont permis d'observer de façon synchronique la mutation qui amène un groupe d'aînés dépourvu de continuité chez les Banzabi, population de l'intérieur, à se constituer en une véritable classe dominante chez les Vili de la côte : mais ceci s'accompagne d'un glissement important de l'ainesse réelle vers une aïnesse sociale (les cadets, appelés « petits-fils », sont les descendants d'esclaves) et aussi d'une hiérarchisation : le royaume Vili de Loango était une monarchie élective ; les électeurs du roi étaient les chefs des principaux clans possesseurs de la terre. Nous pensons que ce problème d'une fonction de classe qui n'a pas pour support un groupe constitué se retrouve dans d'autres formations socio-économiques : ainsi avant la constitution de la société féodale proprement dite telle que l'entend Marc Bloch, les nobles et magnats épars assument certaines des fonctions de classe des futurs féodaux avant d'être véritablement constitués en classe.

THÉORIE DES ÉCHANGES

7. *Société lignagère et mode de production lignager.* — L'unité de production sur laquelle s'articule la société lignagère, c'est-à-dire la cellule lignagère à proprement parler, n'est pas la seule unité de production possible dans les sociétés lignagères ; le mode de production de cette unité, qu'on peut appeler mode de production lignager, n'est pas non plus le seul mode de production présent dans ces sociétés mais c'est le mode de production dominant. Nous n'aborderons pas ici le problème de l'identification des modes de production coexistant (sans que l'un tende à faire disparaître les autres) au sein d'une formation sociale non capitaliste, ni l'analyse des rapports de domination entre ces modes de production. Ces problèmes sont cependant susceptibles d'être abordés — au moins dans un premier temps — de la même façon que celui de l'articulation de modes de production « traditionnels » et du mode de production capitaliste, pendant les périodes où ils coexistent au sein d'une même société.

II. — *Articulation des modes de production « traditionnels » et du mode de production capitaliste*

Nous allons maintenant étudier le processus par lequel le capitalisme européen a établi sa domination au sein même de formations sociales africaines, auparavant dominées par d'autres modes de production. Nous nous proposons de montrer que les termes dans lesquels on écrit ordinairement l'histoire de ce « contact » : traite, période coloniale et période néo-coloniale peuvent, si on leur fait subir quelques glissements par rapport à leur acception habituelle, recouvrir les concepts d'une périodisation de cette histoire. Nous nous restreindrons à l'analyse de ce « contact » avec les formations sociales lignagères sur lesquelles a porté jusqu'à présent notre analyse.

1) *Homogénéité et hétérogénéité de la traite.* — Dans la zone ouest congolaise, les réseaux d'échange qui ont permis d'acheminer les esclaves pendant la période de traite des esclaves (officielle puis interlope) et les produits pendant la période de traite des produits sont identiques : il s'agit de chaînes de « camarades d'échange » allant de l'intérieur vers la côte, de territoire clanique en territoire clanique et d'ethnie en ethnie.

C. Meillassoux, dans sa participation à *Markets in Africa*, signale (1) que les Gouro opposent l'échange « d'homme à homme » ou « entre camarades » (c'est l'expression qu'ils emploient en français) suivant lequel étaient transférés les esclaves, à d'autres formes d'échange caractérisant notamment leurs rapports avec les Dioula. Comme les biens de traite arrivaient chez les Gouro venant des Ébrié (population côtière) en passant par les Agni et les Baoulé, il est fort possible que de telles chaînes d'échange aient existé aussi en Côte-d'Ivoire.

La période de traite des produits, que nous assimilons à la traite

(1) Note, p. 290.

des esclaves, est celle qui précède l'installation des sociétés concessionnaires à l'intérieur des terres : à partir de cette installation nous parlerons de période coloniale.

Pendant toute cette période de traite des produits, ceux-ci arrivent à la côte par les chaînes d'échange traditionnelles ; les factoreries sont installées uniquement sur la côte et sur les premiers kilomètres des rives des principaux fleuves. De même, pendant la période de traite des esclaves, les capitaines esclavagistes abordent seulement dans les petits ports de la côte (Ngoïo, Kakongo, Loango...) et ce sont des chaînes d'échange qui amènent les esclaves à la côte. Chaque factorerie est « protégée » par un chef local qui lui fournit sa main-d'œuvre, assure son approvisionnement et la défend contre d'éventuelles attaques extérieures ; c'est d'ailleurs en utilisant le réseau de « camarades d'échange » d'un tel chef local que les factoreries peuvent être approvisionnées en produits de traite. De même, les capitaines esclavagistes sont sous la protection des « rois » des ports de traite : par exemple, ils sont assimilés au clan royal à Loango et ils dépendent des *mafouc* pour leur approvisionnement en esclaves.

Il y a une différence importante, cependant, entre les deux périodes de la traite : alors que la traite des esclaves aboutit (tout au moins pendant la période où elle est officielle) à quelques ports seulement, la traite des produits aboutit à une multitude de factoreries disséminées le long de la côte. Corrélativement, les ports à la fin du XVIII^e siècle sont les capitales de royaumes apparemment centralisés ; un siècle plus tard on ne trouve plus trace de structures centralisées ; tous les petits chefs de la côte sont indépendants les uns des autres et le royaume de Loango par exemple n'existe plus que pour mémoire : ainsi le traité de protectorat signé entre la France et le roi n'engage pas les chefs de Punta Negra (le futur Pointe-Noire) situé à 20 km, et un nouveau traité doit être signé avec ceux-ci. Il est probable d'ailleurs que la décadence du royaume a précédé l'installation des factoreries, dont le trafic ne se développe guère avant 1880 (1). D'ailleurs, à partir de la mise hors la loi de la traite des esclaves, celle-ci a cessé de se pratiquer dans les ports principaux et la traite interlope a lieu en des points dispersés tout au long de la côte ; elle durera jusqu'aux premières années du XX^e siècle : nos informateurs nous affirment avoir connu à cette époque un Portugais qu'ils nommaient « Malalou » et qui achetait les esclaves à Loango Bonde, point de la côte situé au voisinage de l'actuelle frontière Congo-Gabon.

En d'autres points de la côte, la traite semble susciter au contraire une certaine centralisation : ainsi au Gabon les éphémères « royaumes » Mpongwe des rois Louis ou Denis développent leur influence en fonction des circuits de traite. Toutefois, cette centralisation a lieu à une échelle très inférieure à celle des anciens royaumes de Loango, Kakongo, Ngoïo...

(1) Cf. C. COQUERY-VIDROVITCH, *Cahiers d'études africaines*, 1968, n° 29, p. 96-109.

Les deux phénomènes ne sont pas indépendants et ils reflètent les contradictions de la traite elle-même : d'une part, au fur et à mesure que les points de traite se multiplient, la décomposition des grandes unités politiques traditionnelles s'accélère ; mais d'autre part, les factoreries ont besoin que règne un certain ordre pour assurer leurs activités. Ainsi H. Brunshwig (1) montre que les problèmes posés aux négociants européens par l'irruption des Fang non hiérarchisés sur la côte gabonaise ne pourront être résolus que par la conquête coloniale ; mais, dans le même temps, Loango, dont tous les observateurs louaient les institutions et l'organisation à la fin du XVIII^e siècle, connaît aussi des pillages résultant de la rivalité entre des petits chefs qu'aucune autorité hiérarchique ne contrôle plus.

Même à l'époque de leur plus grande prospérité, les royaumes de la côte congolaise n'étaient assis sur aucune organisation bureaucratique. Ils reposaient plutôt sur un accord entre les chefs des principaux clans possesseurs du sol, lesquels éalisaient le roi. Tous ces royaumes se sont séparés assez tôt du royaume de Kongo, auquel ils ont survécu près de deux siècles. La traite a certainement contribué à leur maintien : à chaque port de traite (tels que les énumère Desgrandpré) correspondait un royaume ; l'aboutissement forcé de toutes les chaînes d'échange à l'un de ces ports et le rôle d'intermédiaire reconnu aux rois et à leurs « ministres » par les capitaines esclavagistes ne pouvaient que renforcer le pouvoir royal. La fin de la traite des esclaves, tout au moins sous sa forme centralisée et régulière, révèle le caractère des sociétés de la côte : ce sont des sociétés lignagères coiffées par un pouvoir royal qui a essentiellement pour fonction de garantir la cohésion de la classe des aînés.

2. *La traite des esclaves : exploitation des contradictions internes de la société lignagère.* — Nous avons mis en évidence la fonction exercée par l'échange des hommes dans les sociétés lignagères. Dans l'ouest du Congo-Brazzaville, cette fonction a dû être perturbée dès avant la période de traite par une dissymétrie entre l'intérieur et la côte : c'est en effet les ethnies côtières qui produisaient le sel marin, par des procédés artisanaux qui ont précédé l'arrivée des Portugais et qui se sont maintenus à peu près semblables à eux-mêmes jusqu'aux années 1930. Jusqu'à cette dernière date, à travers toute la période de traite et les débuts de la période coloniale, le sel ainsi produit est resté un élément essentiel des échanges « entre camarades » de la côte vers l'intérieur.

Cette dissymétrie, renforcée par l'arrivée des produits européens pendant la période de traite, a orienté la circulation des esclaves dans le sens intérieur-côte. Bien entendu, le gouffre sans fond que constituait la demande de la traite a accéléré cette polarisation dans une mesure inconnue auparavant. Les lignages forts démographiquement qui, traditionnellement, n'avaient pas intérêt

(1) *Cahiers d'études africaines*, n° 6.

à réintégrer les esclaves comme cadets fictifs ont formé entre eux des chaînes d'échange de l'intérieur vers la côte qui excluaient les lignages faibles, pour lesquels l'esclavage n'a plus pu jouer que dans une moindre mesure le rôle de correcteur démographique.

Ainsi pendant toute la période de traite des esclaves, l'économie marchande européenne s'est-elle approvisionnée essentiellement en jouant sur les contradictions internes des formations sociales lignagères (toutes les relations de missionnaires ou de capitaines montrent en effet que le « poignage » direct des esclaves n'avait qu'un rôle d'appoint assez faible par rapport au mécanisme que nous décrivons) et notamment en jouant sur la contradiction entre la fonction sociale de la circulation des hommes et son contrôle par les seuls aînés ; cette contradiction s'exacerbaît lorsqu'un début de hiérarchisation se greffait sur cette société lignagère.

Le fait que la traite des produits n'ait jamais pris un essor comparable à celle des esclaves reflète, comme le signalait Brazza lui-même, la concurrence directe que se livraient ces deux traites ; au-delà, elle démontre que le système que nous avons décrit permettait plus facilement le transfert des hommes que l'extorsion d'un surtravail important à ces mêmes hommes.

La stabilité de ce premier type d'articulation est remarquable : quatre siècles au cours desquels, d'après le P. Rinchon, 13 250 000 esclaves furent déportés à partir des côtes congolaises (c'est-à-dire des deux Congo actuels et de l'Angola). Cette stabilité s'explique par la complémentarité apparemment parfaite des intérêts des chefs des lignages forts d'un côté et des armateurs européens de l'autre. Cette complémentarité reflète elle-même une réalité plus profonde : c'est que dans les deux modes de production en présence, l'instance dominante agit par le moyen de l'échange. Or cette complémentarité n'est qu'apparente car, si dans le mode de production capitaliste c'est l'instance économique qui agit par le moyen de l'échange, nous pensons que dans le mode de production lignager, c'est l'instance politique qui s'exprime ainsi. L'échange marchand est, pour le traitant européen, distinct du niveau politique, tandis que pour la société lignagère, hiérarchisée ou non, cet échange est l'argument essentiel du niveau politique : notamment pour les rois côtiers, contrôler la traite c'est contrôler l'accès des chefs de lignages dépendants aux biens de prestige, c'est-à-dire contrôler le propre contrôle de ces chefs de lignages sur la reproduction de leur groupe de dépendance et de la dépendance de ce groupe.

La pérennité de la traite des esclaves est donc due de façon seconde à une coïncidence : que les marchands européens, en exerçant le type de demande qu'exigeait à ce moment-là la reproduction (élargie) du mode de production capitaliste, aient de ce fait renforcé le type de pouvoir politique (royaume) qui favorisait le plus la poursuite de leurs activités. Mais lorsqu'il s'agit de l'échange marchand, par suite de la dispersion de la traite interlope des esclaves, puis de la traite des produits, cesse de se faire au niveau du pouvoir hiérarchisé, cette transformation qui, pour le capitalisme, a un

aspect purement économique, a par contre sur les sociétés lignagères un effet directement politique : les petits pouvoirs locaux où aboutissent maintenant les chaînes d'échange n'ont plus rien à faire de l'autorité royale ; celle-ci s'écroule ; dès lors la protection politique nécessaire au commerce disparaît et pour que l'échange puisse se poursuivre, il faudra recréer par la force un ordre politique. La période de traite des produits, contrairement à la période de traite des esclaves, est une période instable qui appelle la colonisation. Celle-ci ne se réalisera toutefois que sous l'effet conjoint de cette exigence d'ordre et de l'exacerbation des contradictions interimpérialistes.

3. *La période coloniale : une phase de transition.* — La domination qu'exerce le système capitaliste sur le mode de production lignager, pendant la période de la traite, il l'exerce par l'intermédiaire de l'instance dominante de la *formation sociale lignagère* elle-même ; celle-ci n'en reste pas moins dominée par le mode de production lignager. Au contraire, la période coloniale vise — mises à part les illusions bercées pendant assez peu de temps sur une intensification considérable de la production sans modification du mode de production — à installer la domination du mode de production capitaliste au cœur même de la société colonisée. A l'issue de ce procès doit être constitué un nouveau type de formation sociale, où le mode de production capitaliste est dominant ; de plus le capitalisme ainsi mis en place doit être dominé par le capitalisme de la métropole, c'est-à-dire dépendre de lui pour sa reproduction : c'est le néo-colonialisme.

En somme les deux phases extrêmes se ressemblent plus entre elles qu'elles ne ressemblent à la phase de transition : en effet, dans ces phases 1 et 3, le capitalisme métropolitain agit simplement par le contrôle qu'il exerce sur la reproduction du mode de production dominant de la société dominée et il agit par son moyen « normal » de domination, c'est-à-dire l'échange. La différence entre la phase 1 et la phase 3 vient de ce que, dans la phase 1, le mode de production dominant de la société n'est pas capitaliste, tandis que, dans la phase 3, il est capitaliste.

La phase 2, celle de la colonisation, est caractérisée par l'ambiguïté : il s'agit, en utilisant la base économique caractéristique de la société lignagère, d'établir les conditions de passage au capitalisme. Les exemples les plus caractéristiques de cette situation contradictoire sont la construction de routes pour la circulation automobile et de chemins de fer, alors qu'il n'y a ni la possibilité d'un marché du travail, ni une infrastructure préexistante. L'organisation mise en place ressemble donc bien plus à celle du « despotisme oriental » qu'à une organisation capitaliste. Elle implique la hiérarchisation forcée des sociétés segmentaires (institution de « chefs de terre », de « chefs de tribu ») sous les ordres du « commandant » blanc. Là où (comme à Madagascar) un gouvernement centralisé existait avant la colonisation, la comparaison entre les deux « despotismes » n'est pas, du point de vue de l'efficacité, en

faveur du despotisme colonial. Cette période n'est pas globalement rentable pour le système capitaliste ; souvent même elle ne l'est pas pour les groupes capitalistes particuliers (1). Au contraire, tant la période de traite que la période néo-colonialiste sont hautement profitables.

4. *Le système néo-colonial.* — Au fur et à mesure que le capitalisme commence à fonctionner suivant ses propres lois, en se passant de l'appareil de contrainte politique colonial, l'appareil administratif et policier perd son rôle de premier plan. Il reste en place, mais les représentants de la société coloniale qui contrôlent directement la production n'ont plus besoin de contrôler personnellement cet appareil policier. Là où il est le plus absolument inefficace, le système capitaliste n'en continue pas moins de prospérer.

Pendant cette période, les formations sociales du pays colonisé apparaissent comme une articulation complexe :

- du système lignager encore en place ;
- du système politico-administratif hérité de la colonisation qui, d'une part, s'appuie sur le système lignager (tribalisme) et d'autre part favorise la naissance d'un capitalisme autochtone (capitalisme bureaucratique) ;
- enfin du système capitaliste lui-même sous ses différentes formes articulées entre elles (par exemple les grandes sociétés commerciales fournissent les moyens de production aux exploitants forestiers capitalistes) et articulées avec les capitalismes des pays développés et notamment l'ex-métropole.

5. *Interprétation d'ensemble de la transition.* — Si l'on considère le système lignager d'un côté et le système capitaliste de l'autre, on constate, comme nous l'avons fait, que dans chacun de ces systèmes l'échange joue un rôle dominant pour la reproduction de la domination de l'un de ces systèmes sur un autre système auquel il est articulé : examinons-en quelques exemples en ce qui concerne le système capitaliste :

— En France depuis deux siècles, le mode de production capitaliste lutte contre la petite production paysanne ; comme le montrent bien certains ouvrages récents (2), c'est par une intervention politique que la petite et moyenne production paysanne s'est maintenue entre 1870 et 1958, mais la « loi de la concurrence », appliquée comme elle l'a été en d'autres pays (où une classe bourgeoise moins menacée par la classe ouvrière ou moins timorée pouvait se passer de l'alliance politique avec la paysannerie), aurait provoqué sa disparition à une cadence bien plus rapide.

— E. Préobrajensky, dans *La nouvelle économie*, montre comment le mode de production socialiste doit, pendant la période de transition où il n'a pas encore établi sa domination,

(1) Cf. Catherine COQUERY, *op. cit.*, à propos des sociétés concessionnaires du Congo.

(2) Cf. par exemple GERVAIS, SERVOLIN et WEIL, *Une France sans paysans*.

se défendre contre les attaques conjointes menées au niveau de l'échange par la petite et moyenne production marchande à l'intérieur de l'U.R.S.S. et par le capitalisme international à l'extérieur. Ce deuxième problème au moins est toujours à l'ordre du jour.

— La période néo-coloniale, en Afrique notamment, est la période où le capitalisme ayant créé (pendant la période antérieure, coloniale) un marché du travail et développé une infrastructure suffisante pour ses besoins, peut enfin tirer pleinement profit des dépenses (militaires et administratives pour l'essentiel) qu'il a consenties pendant la période coloniale pour s'implanter ; sa domination sur les modes de production antérieurs et leur (très progressive) élimination sont assurées par l'intermédiaire de l'échange.

— La lutte entre les différents capitalismes nationaux est assurée de façon normale en priorité par la concurrence économique.

Il s'agit là aussi bien de la reproduction régulière des conditions de la production capitaliste que de la reproduction régulière de sa domination sur d'autres modes de production. Certes, même en temps normal, les autres instances telles que l'instance politique ou idéologique jouent un rôle dans ces deux reproductions ; mais il s'agit d'un rôle d'appoint, la première place étant tenue par l'échange lui-même.

Au contraire, dans les périodes de *crise*, la dominante s'inverse aussi bien en ce qui concerne la reproduction des conditions de la production que celle des conditions de la domination :

— Pour la reproduction des conditions de production, il en est ainsi par exemple du capitalisme allemand pendant la guerre de 1914-1918 (économie de guerre) ou sous le nazisme : l'intervention politique devient primordiale et l'échange joue un rôle subordonné ; il en est ainsi également pour l'ensemble de la production capitaliste actuelle, que certains caractérisent comme « capitalisme monopoliste d'État ».

— Pour la domination, il en est ainsi lors des crises entre capitalismes nationaux, que constituent les guerres chaudes ou froides ; il en est ainsi lors de l'instauration de la domination directe du capitalisme sur d'autres modes de production, soit par importation de l'extérieur comme pendant la période coloniale, soit par autodéveloppement au sein d'une formation sociale où il n'existait pas : c'est ce dernier point qu'analyse Marx dans le chapitre de *Capital* (1) consacré à « l'accumulation primitive ».

On peut constater un phénomène analogue en ce qui concerne la société lignagère : nous avons montré que l'échange jouait le rôle dominant dans la reproduction des conditions de production mais d'autres processus comme le conflit armé jouent, de façon normale, un rôle d'appoint ; de même, l'instance idéologique intervient dans cette reproduction.

Dans les périodes de crise, la dominante peut aussi être déplacée : ainsi, pendant la période coloniale, l'échange des hommes devient de plus en plus difficile (bien que le trafic d'esclaves à usage

(1) Liv. I, t. III.

interne survive de nombreuses années à l'instauration de la colonisation), l'échange des femmes est perturbé par la monétarisation de l'économie. L'instance idéologique cesse alors de jouer un simple rôle d'appoint pour prendre la première place dans la reproduction du système et c'est à ce niveau que se manifeste la « reprise d'initiative » qui prélude à la disparition du système colonial.

Le fait que dans chacun des deux modes de production (capitaliste et lignager) qui entrent en lutte, le niveau dominant s'exprime à l'état normal par l'intermédiaire de l'échange, facilite les interprétations continuistes de la transition comme celle qui sous-tend l'introduction à *Markets in Africa*. Mais cette interprétation n'est plus possible dès lors qu'au-delà de la forme de l'échange se pose la question de son rôle dans chacun des modes de production en présence et dans leur articulation.

Pendant quatre siècles, des biens produits par le capitalisme européen des différentes époques ont été absorbés par le système lignager : ils ont été échangés d'ainé en aîné comme biens de prestige dans les sociétés lignagères et y ont remplacé en tout ou partie des items produits sur place qui jouaient auparavant le même rôle : ces biens d'origine européenne ont donc joué un rôle important dans la reproduction du mode de production lignager (même si la ponction en hommes exercée en retour perturbait la reproduction démographique des lignages faibles) ; par contre, ces biens n'ont pas fait avancer d'un pouce l'apparition du mode de production capitaliste au sein des formations sociales concernées. Bien entendu l'injection de monnaie dans un tel système a été bien moins capable encore de transformer ce mode de production que l'injection de biens (dont certains, fusils et poudre par exemple, étaient des biens de production).

Il a fallu introduire une rupture pour que le mode de production capitaliste puisse se développer à côté du mode de production lignager et contre lui. Cette rupture s'est manifestée comme un mode de production indépendant qui n'était ni le capitalisme ni le mode de production lignager ; ce mode de production est resté dominant tant que les conditions de développement normal du capitalisme n'étaient pas remplies. Dans ce système de transition, l'échange ne joue pas le rôle dominant : c'est une contrainte administrative et policière qui joue ce rôle comme dans d'autres systèmes bureaucratiques.

La problématique de Bohannan et Dalton ne permet pas d'identifier cette transition. Mais elle ne peut sérieusement proposer à la place la seule transition qu'elle soit capable de concevoir, celle du « marché périphérique », car toute référence historique montre qu'il n'y a aucun rapport entre : d'une part l'existence d'un marché à la périphérie d'une société non marchande, même si ce marché est aussi important et aussi durable que le marché d'esclaves qui s'est tenu quatre siècles durant à la périphérie des sociétés lignagères congolaises ; et d'autre part la transformation du mode de production qui seule permet à l'économie marchande de s'installer de façon dominante au sein de la société.

C) Conclusion

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ces analyses en ce qui concerne les problèmes que nous nous posons : celui du rapport de force actuel entre les systèmes « traditionnels » et le système capitaliste, et celui de l'évolution future de ces rapports de force ?

Il est évident que les réponses à ces questions ne sont pas univoques : lorsqu'on étudie la domination capitaliste vue du côté du système capitaliste lui-même, cette domination ne semble pas pouvoir être mise en doute : on pose en effet le problème d'une manière globale en prenant par exemple un pays africain comme une entité homogène ; or G. Dalton a été l'un des premiers à montrer comment cette attitude amenait à confondre « croissance » et « développement », c'est-à-dire dans les termes que nous employons ici, domination du système capitaliste constamment renforcée en quelques points d'un territoire (ports, grands axes routiers, mines...) et domination du système capitaliste sur l'ensemble de ce territoire.

Il convient donc de se poser cette question à partir des sociétés dominées : la réponse est alors plus nuancée. En effet, si on peut toujours parler de domination du système capitaliste, c'est en plusieurs sens différents ; on peut distinguer :

a) Un mode de domination correspondant à celui de la traite ; le mode de production capitaliste ne joue aucun rôle au sein de la formation sociale considérée, mais le système capitaliste contrôle la reproduction de ce mode de production en fournissant les items (biens ou monnaie) spécifiques de ce circuit de reproduction ; la vente des cadets par les aînés (caractéristique de la traite) peut être remplacée par la vente pour un temps de la force de travail de ces cadets, dont le prix revient à ces mêmes aînés.

b) Des modes de domination typiquement néo-coloniaux :

— Soit la domination du capital commercial qui s'accompagne du remplacement du mode de production traditionnel dans l'agriculture par la petite production marchande ou capitaliste (économie de plantation) ;

— Soit la domination du capital industriel au sein de la formation sociale considérée, avec ses caractéristiques actuelles : urbanisation, grandes unités de production, marché du travail. Tout ceci est vrai également de la grande agriculture capitaliste industrialisée. Le mode de production traditionnel n'a alors plus qu'un rôle d'appoint plus ou moins important pour certains secteurs de la consommation et il est soumis à l'échange marchand imposé par le capitalisme.

c) Une situation intermédiaire entre *a* et *b*, où capitalisme et mode de production traditionnel vivent côte à côte comme en *b*, mais où la domination du système capitaliste n'est assurée que comme en *a* : ceci est possible par exemple lorsque certaines classes d'âge masculines n'ont qu'un faible rôle dans l'agriculture lignagère et peuvent être salariées sans que la production agricole s'en

ressente ; cette production n'est alors pas soumise à l'échange marchand ou l'est seulement suivant la volonté des producteurs. Symétriquement les salaires peuvent être quasi intégralement utilisés dans le circuit de reproduction du système traditionnel (dot, fêtes de funérailles...) ; mais, si la reproduction du système traditionnel dépend alors, pour l'approvisionnement en « biens de prestige », de l'argent ainsi gagné, il est visible que symétriquement le système capitaliste dépend pour son approvisionnement en force de travail de la seule coercition qu'est capable d'exercer le système traditionnel lui-même : c'est donc une source assez mince et assez instable.

d) Enfin, l'instauration de la domination capitaliste peut être assurée par une intervention politique qui, dans la phase néo-coloniale, prend la forme de « l'incitation » et de « l'encadrement » plutôt que celle de la coercition brutale ; les grands organismes commerciaux peuvent alors fournir une assistance technique directe ou indirecte à l'État qui intervient ainsi pour développer la production.

Or, seul le type de domination *b* crée une situation toujours favorable au système capitaliste : le mode de production traditionnel *a* en effet un champ de plus en plus restreint et aucune chance de recouvrer son autonomie. Quant aux modes de domination *a* et *c*, ils ne sont concevables que comme compléments d'un mode de domination *b* établi en leur voisinage : en effet, loin d'affaiblir la structure traditionnelle, la présence du mode de production capitaliste tend ici à la conserver, comme dans le cas de la traite : on se retrouve devant le même type de contradiction que dans le cas de la traite des produits, la domination capitaliste étant instable et le surtravail dont elle peut disposer étant limité par le système traditionnel. Sauf à recourir à une coercition qui ramènerait au système colonial proprement dit, ce type de domination ne peut se maintenir à l'état isolé. Enfin, dans la phase néo-coloniale, le type de domination *d* apparaît toujours comme transitoire et on peut, de plus, douter de son efficacité.

Il s'avère donc que ce qu'on entend ordinairement par domination capitaliste au cours de la phase néo-coloniale est un système de modes de domination articulé autour d'une dominante, le mode de domination décrit en *b*. Les types *a* et *c* d'une part, *d* d'autre part *apparaissent comme la poursuite*, au cours de la période néo-coloniale, *des modes de domination qui ont tenu la première place successivement pendant la période de traite et pendant la période coloniale*. La promotion du mode de domination typiquement néo-colonial n'a pas encore éliminé les modes de domination précédents, mais les a relégués à une fonction accessoire. Ainsi, l'histoire des types d'articulation et l'histoire des échanges, qui en fait partie, ne s'écrivent pas seulement au passé mais aussi au présent.

O.R.S.T.O.M.,
Brazzaville.

f

*cahiers internationaux
de*

SOCIOLOGIE

1969 - XLVI -

EXTRAIT DU NUMÉRO :



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Fonds Documentaire ORSTOM



010010800

Fonds Documentaire ORSTOM

no. B*10800 et 1